

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Élections générales : 100 milliards, l'épouvantail ?

L'UN des enseignements à tirer de la récente tournée dans la province du Moyen-Ogooué du Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, est la ligne de crête qui s'érige devant le gouvernement et les acteurs politiques sur le budget alloué par la loi de finances 2023 pour l'organisation des prochains scrutins. C'est dire que de nombreux compatriotes s'interrogent sur le mode de scrutin actuel à deux tours. Et les prochaines assises politiques pourraient être l'occasion d'en débattre.

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

LORS de sa tournée dans la province du Moyen-Ogooué, le chef du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze et la forte délégation qui l'accompagnait ont fait face à plusieurs doléances des populations. Pour la majeure partie des cas, celles-ci sont déjà prises en compte dans la feuille de route gouvernementale. Dans une approche de proximité dont le but est d'être à l'écoute de la souffrance et des difficultés des compatriotes, le Premier ministre a donné la parole à qui la voulait parmi ceux rencontrés.

De l'étape de Ndjolé, le coût des élections générales inscrit dans la loi de finances 2023 a été abordé par un habitant de cette localité. Mettant en avant les 100 milliards affectés à l'organisation de celles-ci et les préoccupations sociales des populations dont celles de cette partie du pays. Pour réponse, le chef du gouvernement a indiqué que cette question, ainsi posée, allait être soumise à la réflexion de son équipe gouvernementale.

À bien y voir de près, on comprend que l'urgence des doléances sociales contenues pour



Vue d'une manifestation politique lors d'une campagne électorale...

la plupart dans les douze chantiers du gouvernement pourrait constituer un cas de force majeure s'invitant dans le débat public et dont les politiques devraient en réalité se saisir. Quid de la loi de finances à cet effet et surtout de l'impérieuse nécessité de faire correspondre la forte demande sociale aux enjeux financiers de l'heure ?

Si la préoccupation est avérée, c'est le lieu de s'interroger sur la pertinence d'une affectation

aussi élevée pour des élections organisées dans notre pays. C'est vrai, beaucoup parleront d'un contexte électoral inédit, par la tenue la même année de trois scrutins. Toutefois, de l'avis de certains experts, ce coût au demeurant exorbitant, relèverait d'un mode de scrutin appliqué au Gabon après le dialogue d'Angondjé.

À les en croire, le problème de fond serait en réalité l'organisation d'élections à deux tours.

Car, malgré le caractère général de ces consultations, s'il s'avérait que le mode électoral était revu à un tour, le montant de celles-ci ne serait pas aussi élevé. D'ailleurs, non loin d'être posé de la même façon, le mouvement social le Copil Citoyen avait, en son temps, mis en avant l'urgence des problèmes sociaux pour appeler à réduire cette somme de 100 milliards de francs CFA. Le gouvernement avait été appelé à apporter des éléments explicatifs

à cette inscription budgétaire. En termes voilés, Le Copil Citoyen mettait les politiques et la Cour constitutionnelle devant leurs responsabilités pour réfléchir à une réduction de ce coût dont le bénéfice reviendrait au règlement des sollicitations des Gabonais. Politiquement parlant, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la balle est à la fois du côté du gouvernement et de celui des acteurs politiques. Car si les Accords d'Angondjé en 2017 ont instauré le retour des scrutins à deux tours, ce n'est que par une concertation de même type que les choses pourraient être revues. Partant de cette approche basique consistant à considérer que des élections présidentielle, législatives et locales à deux tours sont d'une cherté évidente, le moment n'est-il pas à une prise de conscience patriotique appelant les uns et les autres à privilégier l'intérêt supérieur du pays ? La date du 13 février prochain qui coïncide avec l'ouverture des assises politiques devrait être le "scrutatum" de la volonté des acteurs politiques à sortir le pays et ses habitants du marasme qui les touche aujourd'hui.

Contrepoint

Responsabilité

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE débat est posé, aux politiques de s'en saisir. Dans le contexte actuel, notre pays peut-il se payer le luxe d'organiser des élections à 100,63 milliards de nos francs dont 16 affectés au règlement éventuel du contentieux électoral ? À l'évidence, non. D'autant plus que la demande sociale est

grande et pressante.

Pour ainsi dire, les politiques se doivent de prendre leurs responsabilités en faisant en sorte que les élections ne coûtent plus aussi chères au contribuable. Vu qu'une des pistes de solution préconisée par certains pour amoindrir le coût de leur organisation, consisterait à revenir à un mode de scrutin à un tour à la présidentielle et aux législatives. C'est dire la

nécessité pour la classe politique de s'accorder. Tant l'organisation des élections dans notre pays est une question qui déchaîne régulièrement les passions.

En tout état de cause, l'histoire récente de notre pays montre que chaque fois qu'il a fallu modifier, dans un sens ou dans un autre, les règles du jeu électoral, cela a toujours nécessité l'adhésion de l'ensemble de la

classe politique. Ce fut notamment le cas, en 2006, lors des Accords d'Arambo qui avaient consacré la biométrie. Et plus récemment, en 2017, lors du Dialogue politique d'Angondjé. Bref, il revient donc aux politiques de montrer qu'ils sont pleinement en phase avec les préoccupations de leurs concitoyens. Lesquels, à tort ou à raison, estiment qu'ils ne roulent que pour leurs intérêts.